

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Secteurs de
Taille et de
Capacité
d'Accueil
Limitées
(STECAL)

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à,
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 06/12/2024
APPROUVÉ LE : 09/06/2026

Table des matières

ARLEUX-EN-GOHELLE	4
BARALLE	6
BELLONNE	8
BIACHE-SAINT-VAAST	10
BOIRY-NOTRE-DAME	12
BOURLON	14
BREBIERES	16
BUISSY	19
CAGNICOURT	21
CORBEHEM	23
DURY	26
ECOURT-SAINT-QUENTIN	28
EPINOY	32
ETAING	34
ETERPIGNY	37
FRESNES-LES-MONTAUBAN	40
FRESNOY-EN-GOHELLE	42
GOUY-SOUS-BELLONNE.....	45
HAMBLAIN-LES-PRES	47
HAUCOURT	50
HENDECOURT-LES-CAGNICOURT	52
INCHY-EN-ARTOIS	54
IZEL-LES-EQUERCHIN.....	56
MARQUION	58
NEUVIREUIL	61
NOYELLES-SOUS-BELLONNE	63
OISY-LE-VERGER	65
OPPY	68
PALLUEL	70
PELVES	72
PLOUVAIN	74
QUEANT	76

QUIERY-LA-MOTTE.....	78
RECOURT	82
REMY	84
RUMAUCOURT	86
SAINS-LES-MARQUION.....	88
SAUCHY-CAUCHY	91
SAUCHY-LESTREE	93
SAUDEMONT	95
TORTEQUESNE	98
VILLERS-LES-CAGNICOURT	100
VITRY-EN-ARTOIS.....	102

ARLEUX-EN-GOHELLE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Arleux-en-Gohelle_As

Commune : Arleux-en-Gohelle

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 31788 m²

Justification : Il s'agit d'une station de compression de gaz existante. Le STECAL doit permettre la pérennité et l'évolution de l'équipement d'intérêt général. Le STECAL a été délimité sur les parcelles déjà artificialisées.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Autres céréales
- Protéagineux
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



BARALLE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Baralle-Rumaucourt_As

Commune : Baralle / Rumaucourt

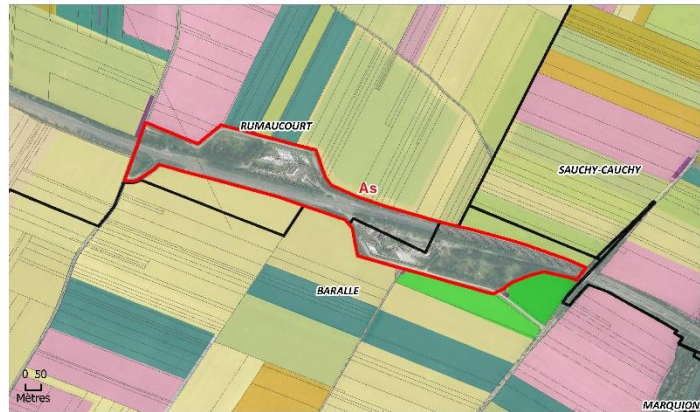
Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 222541 m²

Justification : Il s'agit de l'aire de repos de l'autoroute A26 sise sur les communes de Rumaucourt et Baralle. Le STECAL doit permettre la pérennité et l'évolution de l'aire de repos. Il a été délimité par rapport à l'emprise existante de l'aire de repos. Le STECAL ne prévoit pas d'extension de l'aire de repos.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Mais grain et ensilage
- Orge
- Colza
- Autres oléagineux
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



BELLONNE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Bellonne_Nc

Commune : Bellonne

Zonage : Nc (Secteur naturel de carrière)

Superficie : 31173 m²

Justification : Il s'agit de l'emprise d'une ancienne carrière. Cette dernière n'est plus en exploitation. Le STECAL doit uniquement permettre la remise en état des terrains ou les constructions nécessaires à la carrière. Le STECAL a été délimité au regard de l'emprise existante de la carrière.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Plantes à fibres
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Estives et landes
-  Prairies permanentes



BIACHE-SAINT-VAAST

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Biache-Saint-Vaast_NI

Commune : Biache-Saint-Vaast

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 159437 m²

Justification : Il s'agit d'espaces de loisirs, propriété de la commune. Plusieurs aménagements ont été réalisés sur les terrains (terrains de sport, espaces de jeux pour enfants, cheminements, etc.). Le STECAL doit uniquement permettre les équipements recevant du public liés à la mise en valeur des sites de loisirs sous réserves qu'ils soient compatibles avec le caractère naturel de la zone. Les autres constructions étant interdites.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Biache-Saint-Vaast_Nt

Commune : Biache-Saint-Vaast

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 19326 m²

Justification : Il s'agit d'un site de camping existant présentant quelques équipements communs. Le STECAL a été défini par rapport à l'emprise du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension, ni de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.



BOIRY-NOTRE-DAME

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Boiry-Notre-Dame_Nt

Commune : Boiry-Notre-Dame

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 48846 m²

Justification : Il s'agit du camping de la Paille Haute sis sur la commune de Boiry-Notre-Dame. Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport à l'emprise existante du camping. Il n'est pas prévu d'extension ni de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Colza
-  Tournesol
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Prairies permanentes
-  Prairies temporaires
-  Autres cultures industrielles
-  Divers



BOURLON

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Bourlon_Ne

Commune : Bourlon

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 4001 m²

Justification : Il s'agit d'une partie du stade municipal existant. Une partie du stade existant a été classée en zone urbaine pour y envisager des constructions. Le reste du stade existant a été classé en STECAL Ne. L'objectif est de permettre de conserver un espace public de loisir en y permettant les équipements sportifs et de loisirs.



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Bourlon_NI

Commune : Bourlon

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 2642 m²

Justification : Cette prairie doit permettre d'accueillir un espace public pour y implanter des équipements de loisirs légers (bancs, tables de pique-nique, cheminement, etc.). Les équipements et constructions devront être compatibles avec le caractère naturel de la zone.



Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

Prairies temporaires

BREBIERES

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Brebières_NI_02

Commune : Brebières

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 19534 m²

Justification : Il s'agit des terrains actuellement utilisés par l'aéroclub du Douaisis. Le STECAL a été délimité par rapport à l'emprise existante de l'activité de l'aérodrome. Il comprend quelques constructions destinées au stockage du matériel et d'espaces libres plantés. Le STECAL doit permettre la pérennité et le développement de l'activité sur les terrains existants. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Orge



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Brebières_Npv

Commune : Brebières

Zonage : Npv (Secteur naturel destiné à l'implantation de centrale photovoltaïque)

Superficie : 32949 m²

Justification : Il s'agit de surfaces en friches. Ces parcelles accueilleraient des activités artisanales et industrielles qui ont conduit à certaines pollutions du sol. Ces terrains ne peuvent donc pas être réutilisés pour accueillir de nouvelles constructions. En revanche, ils sont propices à l'accueil de panneaux photovoltaïques, c'est pourquoi ils ont été classés en zone Npv.



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Brebières_Nch

Commune : Brebières

Zonage : Nch (Secteur naturel des châteaux)

Superficie : 19751 m²

Justification : Il s'agit du site du Château de la Bucquière. Le château a fait l'objet de travaux récents pour permettre sa réutilisation. Le STECAL a été délimité au plus proche du projet de rénovation. Il doit permettre la pérennité du bâti et sa réutilisation pour l'habitat ou les activités touristiques.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Brebières_NI_01

Commune : Brebières

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 21595 m²

Justification : Il s'agit de jardins familiaux existants situés le long de la Scape. Le STECAL doit permettre le maintien et le développement de quelques jardins familiaux. Ces activités restent compatibles avec la vocation naturel du secteur.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Prairies permanentes



BUISSY

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Buissy_As

Commune : Buissy

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 11426 m²

Justification : Les terrains accueillent quelques aménagements publics de loisirs et de sport. Il s'agit de permettre l'aménagement de ces terrains dans la continuité des équipements existants. Le STECAL est délimité aux parcelles déjà utilisées. Il n'est pas prévue consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Fourrage
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Buissy_Ne

Commune : Buissy

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 14100 m²

Justification : Il s'agit du stade de football municipal. Le STECAL est strictement limité aux terrains déjà utilisés et qui présente un terrain de football et quelques constructions associées (gradins, vestiaires). Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espaces supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies temporaires



CAGNICOURT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Cagnicourt_Ne

Commune : Cagnicourt

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 11867 m²

Justification : Il s'agit de l'ancien stade de football qui a récemment fait l'objet d'aménagement paysagers. Il s'agit dorénavant d'un espace public végétalisé. Le STECAL doit permettre les aménagements légers de mise en valeur du site.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles



CORBEHEM

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Corbehem_NI

Commune : Corbehem

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 51638 m²

Justification : Il s'agit d'anciens terrains utilisés par les activités industrielles. Les parcelles sont en cours de réaménagement pour y créer un espace végétalisé. Le STECAL doit permettre les constructions légères de loisirs. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Autres cultures industrielles



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Corbehem_Ne_01

Commune : Corbehem

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 2601 m²

Justification : La parcelle accueille une antenne nécessaire aux télécommunications. Le STECAL doit permettre la pérennité et l'adaptation des équipements publics et d'intérêt général existants. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Corbehem_Ne_02

Commune : Corbehem

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 8685 m²

Justification : Il s'agit du cimetière communal situé en dehors de la partie urbanisée de la commune. Le STECAL a été délimité au regard du cimetière existant et d'une extension située sur la partie nord de la parcelle. Cette future extension n'entraîne aucune consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Orge
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Légumes ou fleurs



DURY

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Dury_Ne

Commune : Dury

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 26167 m²

Justification : Le secteur correspond à la station d'épuration du SIDEN/SIAN. Une station d'épuration est déjà présente sur le site. Une extension de la station d'épuration est prévue dans les prochaines années, c'est pourquoi le STECAL Ne a été étendue sur les parties ouest et sud.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Autres céréales
- Colza
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs



ECOURT-SAINT-QUENTIN

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Écourt-Saint-Quentin_NI_02

Commune : Écourt-Saint-Quentin

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 3997 m²

Justification : Il s'agit de terrains déjà utilisés pour des activités de loisirs. Quelques constructions y sont déjà présentes. Le STECAL est strictement délimité aux parcelles déjà utilisées pour les activités de loisirs. Le STECAL ne prévoit aucune consommation d'espaces supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Colza
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Écourt-Saint-Quentin_As

Commune : Écourt-Saint-Quentin

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 4006 m²

Justification : Il s'agit de terrains destinés à accueillir des équipements d'intérêt public communaux, en lien avec les terrains de sport situés à proximité.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Autres céréales
- Protéagineux
- Fourrage



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Écourt-Saint-Quentin_NI_03

Commune : Écourt-Saint-Quentin

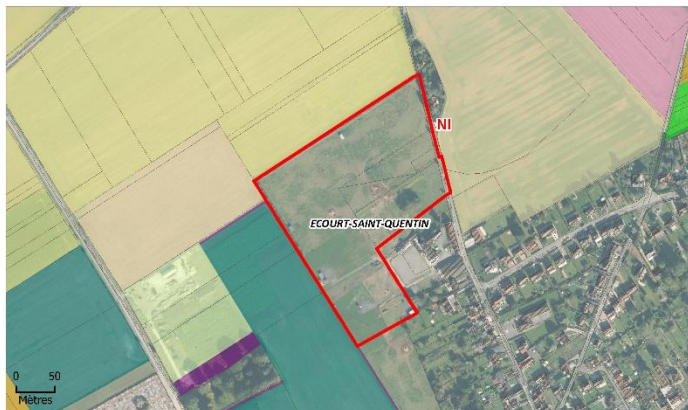
Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 44264 m²

Justification : Il s'agit de terrains déjà utilisés pour des activités de loisirs. L'objectif est de permettre l'implantation de constructions légères compatibles avec le caractère naturel de la zone.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Protéagineux
- Prairies temporaires
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Écourt-Saint-Quentin_NI_04

Commune : Écourt-Saint-Quentin

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 2886 m²

Justification : Le site comprend quelques équipements communs (sanitaires, stockage) pour les hébergements touristiques présents à proximité du marais. Le STECAL doit permettre la pérennité et l'adaptation des équipements existants. Le STECAL est délimité aux équipements existants. Il n'entraîne aucune consommation supplémentaire.



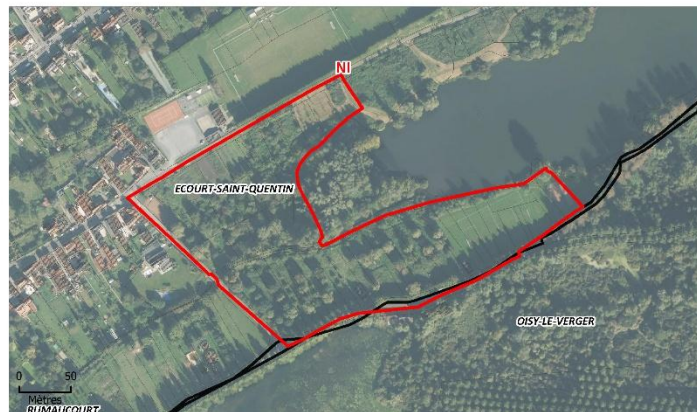
Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Écourt-Saint-Quentin_NI_01

Commune : Écourt-Saint-Quentin

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 45941 m²

Justification : Il s'agit des terrains de loisirs et de promenade situés à proximité immédiate des marais. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements légers compatibles avec le caractère naturel de la zone. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espace supplémentaire.



EPINOY

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Épinoy_Ae

Commune : Épinoy

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 7241 m²

Justification : Le site accueille une activité économique existante. Les parcelles sont utilisées pour le stockage de matériaux. Le STECAL doit permettre la réutilisation de cette parcelle pour de futures activités économiques afin d'éviter de nouvelles consommations d'espaces. Le STECAL est strictement délimité par rapport à l'activité existante.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Colza
- Vergers
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs



ETAIN

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Étaing_NI

Commune : Étaing

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 91404 m²

Justification : Il s'agit des terrains de loisirs situés à proximité des marais d'Étaing. Le STECAL doit permettre la mise en valeur du site par des équipements légers de loisirs compatibles avec le caractère naturel du secteur. Le STECAL est strictement délimité aux espaces constitués par les marais.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Étaing_Ne_02

Commune : Étaing

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 15635 m²

Justification : Il s'agit de la station d'épuration de la commune. Le STECAL est délimité à la station existante et à la parcelle située dans la continuité nécessaire à l'activité de la station. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Étaing_Ne_03

Commune : Étaing

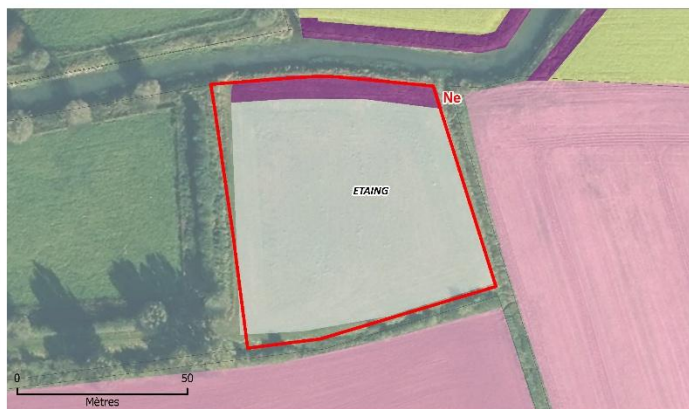
Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 5039 m²

Justification : Il s'agit d'une parcelle située le long du Marlepuits. Le terrain est situé dans le prolongement des terrains de loisirs des marais d'Étaing. Le STECAL doit permettre la mise en valeur des terrains à vocation de loisir. Il s'agit de permettre les équipements légers.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Étaing_Ne_01

Commune : Étaing

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 7501 m²

Justification : Il s'agit d'un espace public de proximité. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipement public et de loisirs légers pour la mise en valeur du parc. Le périmètre du STECAL comprend le parc existant et une légère extension permettant l'agrandissement des aménagements en continuité des habitations existantes.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Légumes ou fleurs



ETERPIGNY

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Éterpigny_Ne_01

Commune : Éterpigny

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 5166 m²

Justification : Il s'agit de la station d'épuration de la commune. Le STECAL est délimité à la station existante. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Protéagineux
- Autres cultures industrielles



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Éterpigny_Ne_02

Commune : Éterpigny

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 1460 m²

Justification : Il s'agit du cimetière communal. Le STECAL a été délimité au regard du cimetière existant.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Éterpigny_Nch

Commune : Éterpigny

Zonage : Nch (Secteur naturel des châteaux)

Superficie : 22352 m²

Justification : Le STECAL correspond au Clos Barthélémy - château d'Éterpigny. Il s'agit d'une activité touristique implantée sur le site du château. Le STECAL est strictement délimité aux activités existantes. Il doit permettre la pérennité et l'adaptation de l'activité touristique. Le STECAL doit permettre la préservation du bâtiment et sa valorisation.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Protéagineux
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles



FRESNES-LES-MONTAUBAN

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Fresnes-lès-Montauban_NI

Commune : Fresnes-lès-Montauban

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 9599 m²

Justification : Il s'agit de terrains de loisirs situés à l'arrière de la salle des fêtes communale. Plusieurs aménagements sont déjà réalisés (stade de foot, cheminement, bancs, etc.). Le STECAL doit permettre la finalisation des aménagements de loisirs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

 Maïs grain et ensilage

 Autres cultures industrielles



FRESNOY-EN-GOHELLE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Fresnoy-en-Gohelle_Nc

Commune : Fresnoy-en-Gohelle

Zonage : Nc (Secteur naturel de carrière)

Superficie : 39617 m²

Justification : Le STECAL correspond à une carrière existante. Il doit permettre la poursuite de l'activité existante. Il n'est pas prévue d'extension. Le STECAL est strictement délimité par rapport à l'activité existante. Il n'entraîne aucune consommation d'espaces supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Plantes à fibres
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Fourrage
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Fresnoy-en-Gohelle_Nd

Commune : Fresnoy-en-Gohelle

Zonage : Nd (Secteur naturel des décharges)

Superficie : 5656 m²

Justification : Le site correspond à une ancienne décharge. Le STECAL doit permettre d'identifier les terrains ayant fait l'objet de dépôts potentiellement polluants. Il n'est pas prévu de nouvelles activités sur ce terrain mais le STECAL doit éventuellement permettre les travaux permettant sa remise en état.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Fresnoy-en-Gohelle_Ae

Commune : Fresnoy-en-Gohelle

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 12517 m²

Justification : Le STECAL correspond à une activité économique existante et toujours d'actualité. Le STECAL Ae doit permettre le maintien et le développement de l'activité en place. Il a été strictement délimité aux espaces occupés par l'activité existante. Il n'est pas prévue d'extension. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Plantes à fibres
-  Autres cultures industrielles
-  Légumes ou fleurs
-  Divers



GOUY-SOUS-BELLONNE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Gouy-sous-Bellonne_As

Commune : Gouy-sous-Bellonne

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 1217 m²

Justification : Le site correspond à une parcelle artificialisée dédiée à l'entreposage de matériaux et d'outils de construction. Le STECAL doit permettre la poursuite et l'adaptation de l'activité existante. Le STECAL est délimité par la parcelle déjà artificialisée ainsi qu'une partie de la parcelle non utilisée permettant une éventuelle extension de l'activité.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Mais grain et ensilage
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Prairies permanentes
-  Prairies temporaires



HAMBLAIN-LES-PRES

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Hamblain-les-Prés_Boiry-Notre-Dame

Commune : Hamblain-les-Prés / Boiry-Notre-Dame

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 27558 m²

Justification : Il s'agit d'une aire de repos de l'autoroute A26 située sur les communes de Boiry et d'Hamblain-les-Prés. Le STECAL est strictement délimité à l'aire de repos et aux espaces nécessaires à l'entretien de l'aire de repos. Le STECAL n'entraîne aucune consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Fourrage
- Prairies permanentes
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Hamblain-les-Prés_Ne

Commune : Hamblain-les-Prés

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 17948 m²

Justification : Il s'agit d'un espace public comprenant des aménagements et constructions de loisirs et de sport (city-stade, stade, cheminements, etc.). Le STECAL doit permettre la poursuite des aménagements légers de loisirs et les aménagements paysagers. Le STECAL est strictement limité aux parcelles en cours d'aménagement. Il n'entraîne aucune consommation supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Hamblain-les-Prés_As

Commune : Hamblain-les-Prés

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 73604 m²

Justification : Il s'agit d'une aire de repos de l'autoroute A26 située sur la commune d'Hamblain-les-Près. Le STECAL est strictement délimité à l'aire de repos et aux espaces nécessaires à l'entretien de l'aire de repos. Le STECAL n'entraîne aucune consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Orge
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Prairies permanentes
-  Prairies temporaires
-  Autres cultures industrielles
-  Légumes ou fleurs



HAUCOURT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Haucourt_NI

Commune : Haucourt

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 18765 m²

Justification : Le secteur correspond à un boisement aménagé permettant les activités de loisirs et les balades. Il comprend également quelques aménagements spécifiques (stationnements, cheminements, etc.). Le STECAL doit permettre les aménagements légers de loisirs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Plantes à fibres
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Prairies permanentes
-  Divers



HENDECOURT-LES- CAGNICOURT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Hendecourt-lès-Cagnicourt_Nch

Commune : Hendecourt-lès-Cagnicourt

Zonage : Nch (Secteur naturel des châteaux)

Superficie : 8062 m²

Justification : Il s'agit du château d'Hendecourt-lès-Cagnicourt. Le STECAL est strictement délimité aux constructions existantes. Le STECAL doit permettre la pérennité et l'adaptation des activités existantes sur le site du château.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

 Blé tendre

 Prairies permanentes



INCHY-EN-ARTOIS

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Inchy-en-Artois_As

Commune : Inchy-en-Artois

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 22909 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Inchy-en-Artois_Nt

Commune : Inchy-en-Artois

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 25671 m²

Justification : Les parcelles sont actuellement inoccupées et sont constituées de prairies. Le STECAL a pour objectif de permettre l'implantation d'activité touristiques compatibles avec le caractère naturel de la zone. L'activité touristique s'implanterait dans le prolongement de la Ferme des 3 cannetons, grande propriété située à l'est du STECAL. Le STECAL doit permettre l'implantation d'hébergement touristiques atypiques dans un secteur présentant peu de gîte ou d'hébergements touristiques.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Orge
- Colza
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs



IZEL-LES-EQUERCHIN

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Izel-lès-Équerchin_NI_02

Commune : Izel-lès-Équerchin

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 19859 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Izel-lès-Équerchin_NI_01

Commune : Izel-lès-Équerchin

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 4554 m²

Justification : Le STECAL correspond à des équipements sportifs et de loisirs existants. Le STECAL est strictement délimité aux aménagements existants. Il n'est prévu aucune extension et aucune consommation d'espaces supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Prairies permanentes



MARQUION

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Marquion_Nd

Commune : Marquion

Zonage : Nd (Secteur naturel des décharges)

Superficie : 7135 m²

Justification : Le site correspond à une ancienne décharge. Le STECAL doit permettre d'identifier les terrains ayant fait l'objet de dépôts potentiellement polluants. Il n'est pas prévu de nouvelles activités sur ce terrain mais le STECAL doit éventuellement permettre les travaux permettant sa remise en état.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Marquion_NI

Commune : Marquion

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 32937 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Marquion_Nc

Commune : Marquion

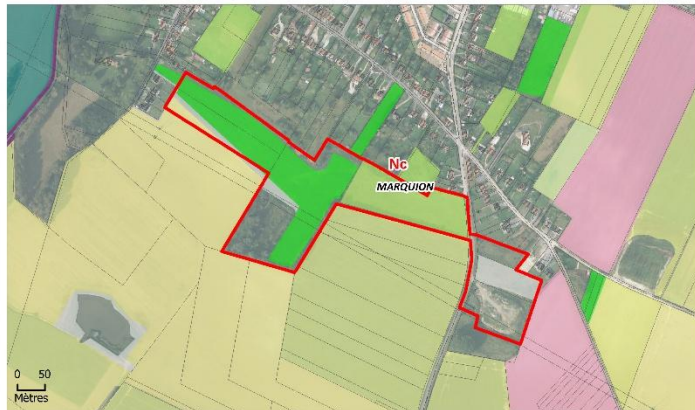
Zonage : Nc (Secteur naturel de carrière)

Superficie : 86754 m²

Justification : Le site correspond à une ancienne carrière. Le STECAL doit permettre d'identifier les terrains ayant fait l'objet d'activités d'extraction. Il n'est pas prévu de nouvelles activités sur ce terrain mais le STECAL doit éventuellement permettre les travaux permettant sa remise en état.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Mais grain et ensilage
- Orge
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



NEUVIREUIL

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Neuvilleuil_As_01

Commune : Neuvilleuil

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 2484 m²

Justification : Le STECAL correspond au cimetière municipal. Il est strictement délimité au périmètre du cimetière existant. Il n'est pas prévu d'extension. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Mais grain et ensilage



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Neuvilleuil_As_02

Commune : Neuvilleuil

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 14977 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Prairies permanentes
- Divers



NOYELLES-SOUS-BELLONNE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Noyelles-sous-Bellonne_As

Commune : Noyelles-sous-Bellonne

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 18717 m²

Justification : Le STECAL est destiné à accueillir un projet de transformateur électrique. Ce projet d'intérêt général doit permettre d'assurer la desserte électrique des futures activités économiques s'implantant sur le territoire de la CCOM ou sur les territoires voisins. Le périmètre du STECAL a été strictement délimité au regard des plans du porteur de projet.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Colza
-  Protéagineux
-  Autres cultures industrielles
-  Légumes ou fleurs



OISY-LE-VERGER

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Oisy-le-Verger_Nt_02

Commune : Oisy-le-Verger

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 17971 m²

Justification : Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport au périmètre du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension de l'activité. Le site présente déjà plusieurs constructions et hébergements touristiques.



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Oisy-le-Verger_Nt_03

Commune : Oisy-le-Verger

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 20422 m²

Justification : Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport au périmètre du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension de l'activité. Le site présente déjà plusieurs constructions et hébergements touristiques.



Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Oisy-le-Verger_Nt_01

Commune : Oisy-le-Verger

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 65894 m²

Justification : Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport au périmètre du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension de l'activité. Le site présente déjà plusieurs constructions et hébergements touristiques.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Prairies permanentes
-  Légumes ou fleurs



OPPY

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Oppy_Ae

Commune : Oppy

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 7730 m²

Justification : Il s'agit d'un silo agricole UNEAL. Le STECAL doit permettre la pérennité et l'adaptation de l'activité existante. Le STECAL est strictement délimité à l'activité existante. Il n'est pas prévu d'extension. Le STECAL n'entraîne pas de consommation d'espace naturel, agricole et forestier supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Autres cultures industrielles
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Oppy_As

Commune : Oppy

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 4603 m²

Justification : Il s'agit de la station d'épuration de la commune. Le STECAL est délimité à la station existante. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Protéagineux
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs



PALLUEL

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Palluel_NI

Commune : Palluel

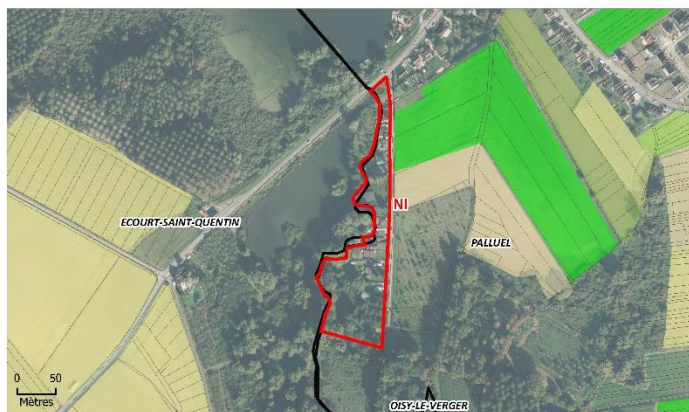
Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 14730 m²

Justification : Le STECAL comprend les constructions et équipements situés à proximité des étangs. Il ne s'agit pas d'un camping officiel. Le STECAL n'a pas pour vocation de permettre l'extension ou le développement des habitations légères de loisirs (HLL) mais de permettre la réalisation d'aménagement ou d'équipement de loisirs légers pour la mise en valeur des berges de l'étang. C'est pour cette raison que le secteur a été classé en NI et non en Nt.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Fourrage
- Prairies permanentes



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Palluel_Nt

Commune : Palluel

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 49013 m²

Justification : Il s'agit du camping situé sur le pourtour du marais du Grand Clair et de l'activité Ecoland. Le STECAL est strictement délimité aux activités existantes. Il s'agit d'accompagner le développement des activités touristiques sans conduire à une consommation d'espace naturel, agricole et forestier supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Fourrage
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



PELVES

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Pelves_Npv

Commune : Pelves

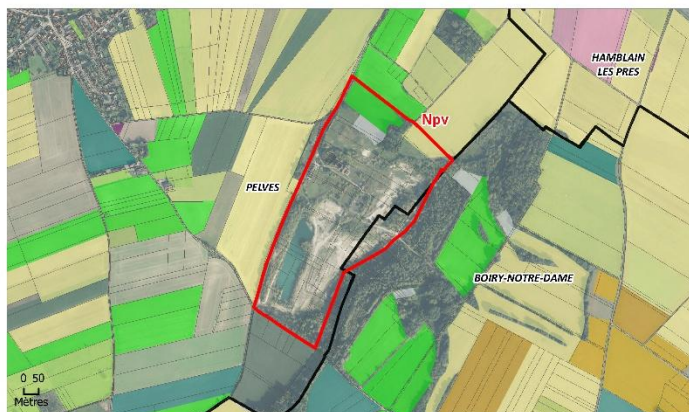
Zonage : Npv (Secteur naturel destiné à l'implantation de centrale photovoltaïque)

Superficie : 288678 m²

Justification : Le STECAL correspond à une carrière existante dont l'activité arrive à terme. Il s'agit de permettre la reconversion du site. Ainsi, il est envisagé de valoriser les terrains en centrale photovoltaïque au sol. Le STECAL est strictement limité au périmètre de la carrière pouvant être reconvertie. Il n'est pas question de consommer d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires pour la production d'énergie renouvelable.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Fourrage
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



PLOUVAIN

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Plouvain_Nt

Commune : Plouvain

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 34702 m²

Justification : Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport au périmètre du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension de l'activité. Le site présente déjà plusieurs constructions et hébergements touristiques.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs
- Divers



QUEANT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Quéant_Ne

Commune : Quéant

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 18919 m²

Justification : Le STECAL correspond à des équipements sportifs et de loisirs existants. Le STECAL est strictement délimité aux aménagements existants. Il n'est prévu aucune extension et aucune consommation d'espaces supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Divers



QUIERY-LA-MOTTE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Quiéry-la-Motte_Ne_02

Commune : Quiéry-la-Motte

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 104924 m²

Justification : Ce secteur correspond au tracé d'une ancienne voie ferrée. Le STECAL comprend d'ailleurs une ancienne gare. La commune souhaite pouvoir réutiliser ces tronçons déjà artificialisés pour en faire des espaces de déambulation et une voie verte qui pourrait être accompagnée d'équipements de loisirs et de sport. L'objectif est de mettre en place des cheminements et des équipements légers (bancs, tables, etc.).

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Fourrage
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Quiéry-la-Motte_Ne_03

Commune : Quiéry-la-Motte

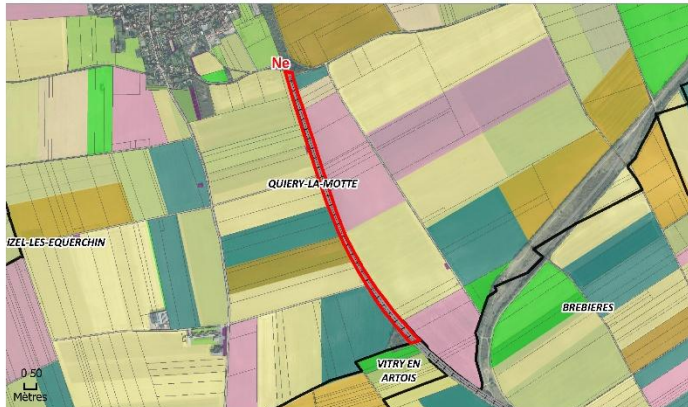
Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 33036 m²

Justification : Ce secteur correspond au tracé d'une ancienne voie ferrée. La commune souhaite pouvoir réutiliser ces tronçons déjà artificialisés pour en faire des espaces de déambulation et une voie verte qui pourrait être accompagnée d'équipements de loisirs et de sport. L'objectif est de mettre en place des cheminements et des équipements légers (bancs, tables, etc.).

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Colza
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Fourrage
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Quiéry-la-Motte_Ne_01

Commune : Quiéry-la-Motte

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 19669 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Quiéry-la-Motte_Ae_02

Commune : Quiéry-la-Motte

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 26342 m²

Justification : Le STECAL correspond à une activité économique existante et toujours d'actualité. Le STECAL Ae doit permettre le maintien et le développement de l'activité en place. Il a été strictement délimité aux espaces occupés par l'activité existante. Il n'est pas prévu de consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Autres céréales
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vignes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Quiéry-la-Motte_Nd

Commune : Quiéry-la-Motte

Zonage : Nd (Secteur naturel des décharges)

Superficie : 1485 m²

Justification : Le site correspond à une ancienne décharge. Le STECAL doit permettre d'identifier les terrains ayant fait l'objet de dépôts potentiellement polluants. Il n'est pas prévu de nouvelles activités sur ce terrain mais le STECAL doit éventuellement permettre les travaux permettant sa remise en état.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Plantes à fibres
- Autres cultures industrielles



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Quiéry-la-Motte_Ae_01

Commune : Quiéry-la-Motte

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 10200 m²

Justification : Le STECAL correspond à une activité économique existante et toujours d'actualité. Le STECAL Ae doit permettre le maintien et le développement de l'activité en place. Il a été strictement délimité aux espaces occupés par l'activité existante. Il n'est pas prévu de consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Divers



RECOURT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Récourt_Ne

Commune : Récourt.

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 14141 m²

Justification : Le STECAL correspond au système de traitement des eaux usées de la commune. Les parcelles comprennent plusieurs bassins de traitement et de rétention des eaux. Le STECAL est strictement délimité aux équipements existants. Il s'agit de permettre l'adaptation de ces équipements. Il n'est pas prévu d'étendre ces aménagements.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Divers



REMY

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Rémy_As

Commune : Rémy

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 15790 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Prairies permanentes
-  Autres cultures industrielles
-  Légumes ou fleurs



RUMAUCOURT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Rumaucourt_Ne

Commune : Rumaucourt

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 9469 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Rumaucourt_Nt

Commune : Rumaucourt

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 39680 m²

Justification : Le secteur correspond au camping existant situé sur les berges de l'étang. Le STECAL est strictement délimité à l'activité existante. Il n'est pas prévu d'extension du camping. Le STECAL n'entraîne aucune consommation d'espace naturel, agricole et forestier supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Maïs grain et ensilage
- Gel (surfaces gelées sans production)



SAINS-LES-MARQUION

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Sains-lès-Marquion_Nch

Commune : Sains-lès-Marquion

Zonage : Nch (Secteur naturel des châteaux)

Superficie : 19130 m²

Justification : Le STECAL correspond au château de Sains-lès-Marquion. Il s'agit d'une activité touristique implantée sur le site du château. Le STECAL est strictement délimité aux activités existantes. Il doit permettre la pérennité et l'adaptation de l'activité touristique. Le STECAL doit permettre la préservation du bâtiment et sa valorisation.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Sains-lès-Marquion_Nd

Commune : Sains-lès-Marquion

Zonage : Nd (Secteur naturel des décharges)

Superficie : 100843 m²

Justification : Le STECAL correspond à une activité de traitement des déchets et de stockage de matériaux. Le STECAL est strictement limité à l'activité existante. Il n'est pas prévu d'extension des activités sur place. Le STECAL ne conduit pas à une consommation d'espace naturel, agricole et forestier supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Colza
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Sains-lès-Marquion_Ae

Commune : Sains-lès-Marquion

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 4914 m²

Justification : La parcelle est concernée par un espace de stationnement et une construction dédiée à une ancienne activité commerciale. La parcelle est aujourd'hui en friche. Le STECAL doit permettre la réutilisation et la rénovation du bâtiment existant. Le STECAL est strictement délimité à l'activité existante. Il n'est pas prévu d'extension en dehors du site déjà artificialisé.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Sains-lès-Marquion_As

Commune : Sains-lès-Marquion

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 1032 m²

Justification : Il s'agit d'un transformateur électrique. Le STECAL doit permettre l'adaptation et la pérennisation des équipements publics. Il n'est pas prévu de consommation d'espace naturel, agricole et forestier supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs



SAUCHY-CAUCHY

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Sauchy-Cauchy_Ne

Commune : Sauchy-Cauchy

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 12672 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site du terrain de football. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Protéagineux
-  Prairies temporaires
-  Autres cultures industrielles
-  Légumes ou fleurs



SAUCHY-LESTREE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Sauchy-Lestree_Nt

Commune : Sauchy-Lestree

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 15521 m²

Justification : Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport au périmètre du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension de l'activité. Le site présente déjà plusieurs constructions et hébergements touristiques.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

-  Blé tendre
-  Maïs grain et ensilage
-  Orge
-  Gel (surfaces gelées sans production)
-  Prairies permanentes
-  Prairies temporaires
-  Autres cultures industrielles



SAUDEMONT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Saudemont_Nt

Commune : Saudemont

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 52088 m²

Justification : Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport au périmètre du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension de l'activité. Le site présente déjà plusieurs constructions et hébergements touristiques.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Saudemont_Nd

Commune : Saudemont

Zonage : Nd (Secteur naturel des décharges)

Superficie : 6018 m²

Justification : Le site correspond à une ancienne décharge. Le STECAL doit permettre d'identifier les terrains ayant fait l'objet de dépôts potentiellement polluants. Il n'est pas prévu de nouvelles activités sur ce terrain mais le STECAL doit éventuellement permettre les travaux permettant sa remise en état.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Prairies permanentes



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Saudemont_NI

Commune : Saudemont

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 21449 m²

Justification : Le STECAL correspond à un parc public comprenant des équipements sportifs et de loisirs. Il comprend également une parcelle non utilisée aujourd'hui mais qui doit permettre de finaliser les aménagements, permettant de faire la liaison entre le camping et l'espace public.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Prairies permanentes
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Saudemont_As

Commune : Saudemont

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 3022 m²

Justification : Le STECAL correspond au cimetière municipal. Il est strictement délimité au périmètre du cimetière existant. Il n'est pas prévu d'extension. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espace supplémentaire.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre



TORTEQUESNE

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Tortequesne_Nt

Commune : Tortequesne

Zonage : Nt (Secteur naturel des campings)

Superficie : 54611 m²

Justification : Il s'agit d'un camping existant. Le STECAL a été délimité par rapport au périmètre du camping existant. Il n'est pas prévu d'extension de l'activité. Le site présente déjà plusieurs constructions et hébergements touristiques.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Tortequesne_NI

Commune : Tortequesne

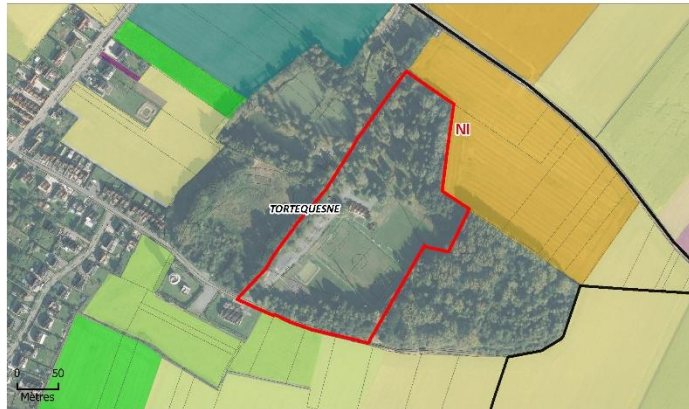
Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 44956 m²

Justification : Le site correspond au stade de football municipal ainsi qu'à des équipements sportifs et de loisirs. Il comprend les terrains de football et quelques constructions annexes (vestiaires, gradins, stockage). Le STECAL est strictement délimité au site d'terrain de football et aux espaces publics situés dans la continuité. Le STECAL doit permettre l'implantation d'équipements publics de loisirs et sportifs.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Colza
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



VILLERS-LES-CAGNICOURT

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Villers-lès-Cagnicourt_Ne

Commune : Villers-lès-Cagnicourt

Zonage : Ne (Secteur naturel d'équipement)

Superficie : 3089 m²

Justification : Le STECAL correspond au cimetière municipal. Il est délimité par rapport au périmètre du cimetière existant et intègre deux parcelles sur la partie sud pour une extension du cimetière.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Autres céréales
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Villers-lès-Cagnicourt_As

Commune : Villers-lès-Cagnicourt

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 9667 m²

Justification : Il s'agit de la station d'épuration de la commune. Le STECAL est délimité à la station existante. Le STECAL ne conduit à aucune consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers supplémentaires.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Autres céréales



VITRY-EN-ARTOIS

Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Vitry-en-Artois_NI_01

Commune : Vitry-en-Artois

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 53275 m²

Justification : Le STECAL correspond à un étang et aux espaces végétalisés attenants. Le site est ouvert au public. Le STECAL doit permettre de mettre en valeur le site naturel et l'installation de petits équipements de loisirs (bancs, tables, cheminements, etc.). Le STECAL est strictement délimité au site naturel.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Orge
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Vitry-en-Artois_NI_02

Commune : Vitry-en-Artois

Zonage : NI (Secteur naturel de loisirs)

Superficie : 35072 m²

Justification : Le STECAL correspond aux pistes de l'aéroclub de Vitry-en-Artois. Il comprend les pistes ainsi que quelques bâtiments de stockage de matériel. Le STECAL est délimité aux pistes nécessaires à l'activité. Le STECAL NI restreint les constructions possibles sur le site. Il s'agit surtout de permettre les aménagements et petits équipements de loisirs nécessaires à l'activité et compatibles avec le caractère naturel de la zone.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Vitry-en-Artois_As

Commune : Vitry-en-Artois

Zonage : As (Secteur agricole d'équipement)

Superficie : 67878 m²

Justification : Le STECAL correspond au centre de valorisation des déchets végétaux du SYMEVAD. Le STECAL est dimensionné au besoin du projet de la plateforme. Il doit permettre les constructions et aménagements nécessaires à la gestion des déchets végétaux.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Orge
- Colza
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Estives et landes
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Vitry-en-Artois_Nc

Commune : Vitry-en-Artois

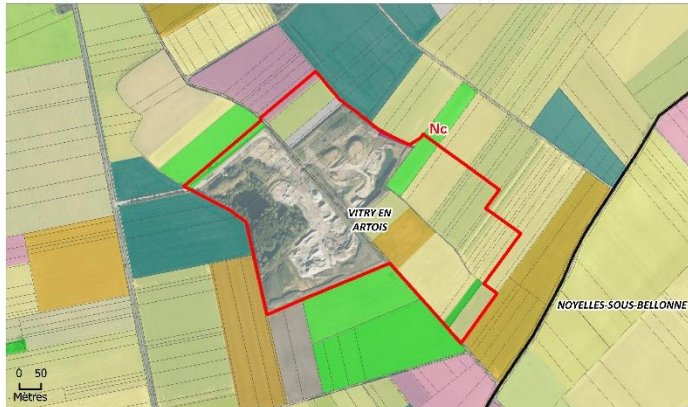
Zonage : Nc (Secteur naturel de carrière)

Superficie : 238667 m²

Justification : Il s'agit d'une carrière en cours d'exploitation. Le périmètre reprend l'ensemble des parcelles faisant l'objet de l'activité déclarée. Ainsi, le STECAL comprend une extension des activités.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Mais grain et ensilage
- Orge
- Colza
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Prairies permanentes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Vitry-en-Artois_Ae_02

Commune : Vitry-en-Artois

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 31268 m²

Justification : Le STECAL correspond à une activité économique existante et toujours d'actualité. Le STECAL Ae doit permettre le maintien et le développement de l'activité en place. Il a été délimité à l'activité existante et comprend un espace en extension pour permettre d'adapter le site aux activités en cours de développement.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Orge
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs



Nom du Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : Vitry-en-Artois_Ae_01

Commune : Vitry-en-Artois

Zonage : Ae (Secteur agricole d'activité)

Superficie : 10456 m²

Justification : Le STECAL correspond à une surface artificialisée utilisée comme un espace de stockage de matériaux. Le STECAL est strictement délimité à l'activité existante. Le STECAL doit permettre la réutilisation de ces superficies déjà consommées pour des activités artisanales ou industrielles.

Types d'occupation du sol agricole (RPG - 2023) :

- Blé tendre
- Orge
- Protéagineux
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Estives et landes
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs

